



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

FPIP LILLE, 102 rue Sadi Carnot HAUBOURDIN 59320

T : 06-37-77-78-95.

Dossier ASA

Avantage Spécifique d'Ancienneté

Le Paiement possible... mais à quel Prix !!

La Pénibilité du Métier de Policier enfin reconnue....
Les Premiers Arrêtés de Reclassement arrivent dans les Services
Depuis la levée de la prescription quadriennale des Créances de l'Etat ...
(Règlement estimé à 50 Millions d'Euros pour traiter 53 000 dossiers)

**UNE DEMANDE DE DESISTEMENT
DE TOUTE ACTION EST PROPOSEE
PAR L'ADMINISTRATION ..
DANS LE CADRE DU RECLASSEMENT**

Ce qu'il faut
Savoir !!!!
Et Retenir

Consultez
votre
délégué
FPIP local

**Vous signez l'acte de désistement
vous perdez tout droit à contestation en cas
d'erreur ou du non versement des sommes dues.
Cette information méritait d'être précisée !!!!!!!**

**Pour la Défense de vos Droits
Constitution de Dossiers, recours Hiérarchiques
Une requête introductive auprès du TA compétent.**

**ADHEREZ A
LA FPIP**

**Le Bureau Régional FPIP LILLE
Le 31 Mars 2008**